



Les mariages forcés Conflits culturels et réponses sociales

Neyrand G., Hammouche A. et Mekboul S., La découverte, 2008

Résultat d'un travail d'enquête rendue en 2007 à ses commanditaires la Direction de la Population et des Migrations, ce dernier s'inscrit dans les champs réflexifs de l'interculturalité sur un thème fort problématique, tant dans sa reconnaissance, définition, que dans sa dimension culturelle, sociale et politique. Le simple fait qu'il renvoie d'emblée à la question des valeurs, des croyances, et des représentations en font un objet sociologique complexe à saisir.

Comme le souligne ces chercheurs, nous nous trouvons face à des publics qui semblent être pris en tension entre des univers sociaux aux règles et exigences différentes, les conduisant à transformer certaines pratiques comme réponses aux difficultés d'intégration, d'assimilation ou simplement aux injonctions paradoxales adressées aux populations issues (ou supposées issues) de l'immigration. « Les jeunes filles se trouvent en position de devoir accepter une domination de type patriarcal pour préserver l'inscription de leur famille dans l'espace d'origine des parents ».

Après le passage obligé de la définition des termes et des situations par les prismes du contexte socio-historique, de l'évolution du droit, des situations vécues de mariages forcés, et de la position des organismes en charge de ces situations, c'est essentiellement à partir d'ouvrages, d'articles et de rapports traitant de ces questions, complétées par un travail d'enquêtes de terrain que s'est formalisée cette recherche. Ainsi, Paris Lyon et Marseille se sont constituées comme territoire de recherche, villes dans lesquelles 35 organismes dont 16 associations et 19 institutions ont été approchées. Ajoutons à cela, des entretiens réalisés avec 16 jeunes filles de 20 à 31 ans « dont 9 ont subi un mariage forcé et 7 y ont échappé ».

L'ensemble de l'exposé est plutôt vivant, alternent ainsi approches conceptuelles et extraits d'entretiens. On peut même y trouver quelques préconisations pour une meilleure prise en charge des victimes de mariages forcés (même si ces dernières semblent davantage répondre à un cahier des charges et demeurent de fait très génériques et approximatives). Soulignons également que la question des stratégies des différents acteurs n'est pas toujours approchée comme telles.

A l'inverse, un des intérêts de cet ouvrage est de montrer comment certaines associations ont adoptés comme dynamique les logiques communautaires, en mobilisant notamment certaines ressources professionnelles comme l'embauche de travailleurs sociaux partageant avec le groupe certaines caractéristiques : le pays d'origine, la langue, la religion, etc.. Cet élément peut être considéré comme une dérive induite par les logiques politiques d'insertion inabouties. Cet état de fait paraît préjudiciable pour le pays d'accueil et les populations concernées, la France ayant préféré historiquement et culturellement la reconnaissance citoyenne plutôt que la reconnaissance ethnique.